



www.amis-nature.org

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AVRIL 2021 EN VISIOCONFERENCE

Membres du Conseil d'Administration présents :

Bureau national : Richard Fulweber, Nicolas Quero-Rio, Christine Schmitt. Bernard Moreau ne réussit pas à se connecter à la réunion et ne souhaite pas être dépanné par Nicolas Quero-Rio à distance.



Présidents ou référents de région : Absence Jean-Marie Deknudt/Nord

- Éric Mathieu/Champagne-Ardenne
- Brigitte Boullot /Grand-Ouest
- Franck Gaillard (invité) Grand-Ouest
- Serge Schmitt /Moselle
- Jean-Michel Harp/Normandie
- Martine Laizé/Ile-de-France/Centre
- Claude Pelleing /Provence-Méditerranée
- Denise Wintz/Bas-Rhin
- Guy Studer/Haut-Rhin
- Pierre Barrucand/Rhône-Alpes
- Michel Jacquot /Vosges
- Philippe Sorin/Bourgogne Franche Comté

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV du CA du 23 janvier 2021
3. Préparation du congrès national du 22 mai 2021
 - Point sur les délégués (inscription)
 - Election des scrutateurs (bureau de vote)
 - Votes en ligne
 - Séance de test
 - Motion des AL de IDF, Normandie, Bas-Rhin
 - Motion et mails divers de la région du GO
4. Divers
 - Rencontre jeunes 31 juillet au 7 août pour un groupe de 10 français (18/30 ans) + 1 accompagnateur NFJD
 - Formation Justice climatique à Lahti, Finlande au 10 au 15/08 – Deadline au 15/05.

La séance commence à 20h15

Points ordre du jour	Informations – débats	Propositions - décisions
1. Approbation de l'ordre du jour	<p>Christine Schmitt explique que, bien que l'ordre du jour soit plus succinct, le temps concernant les sujets est limité ; une place importante doit-être faite pour éclaircir les deux motions et permettre le dialogue car c'est le dernier CA avant le congrès.</p> <p>Brigitte Boullot demande à ce que la motion du GO soit vue avant ou en même temps que l'autre motion.</p> <p>Claude Pelleing demande à ce que la motion des AL d'IDFC, Normandie et Bas-Rhin soit vue au début du point 3 et se trouve rassuré par le temps bien chronométré.</p> <p>Motion 1 : Approbation de l'ordre du jour Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 Résultat : Approuvé</p> 	001_Ordre_du_jour.pdf
2. Approbation du PV du CA de janvier 2021	<p>Motion 2 : Approbation du PV du CA de janvier 2021 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 2 Résultat : Approuvé</p> 	


Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agrée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: **01 46 27 53 56**

<p>3. Préparation du Congrès</p>	<p>- LES DELEGUES</p> <p>Christine Schmitt : en raison du peu de nombre d'inscriptions 10 jours avant la date butoir, Johanna a téléphoné à chaque AL qui n'avait pas répondu. Actuellement ce sont 10 AL qui ne prendront pas part au scrutin, soit 652 mandats réunis sur les 701.</p> <p>Jean-Michel Harp demande confirmation pour Elbeuf qui est bien enregistrée.</p> <p>Claude Pelleing demande qui n'a pas répondu et Nicolas énumère la liste des AL qui n'ont pas désigné leurs délégués : Nancy, Saint-Dié, Cocheren, Volley, Avril 50, Neuilly-sur-Marne, Saint-Louis, Munster, Uffholtz, Blies Ebersling.</p> <p>Michel Jacquot explique que pour Nancy, la présidente de Bruyères qui devait représenter l'association locale a eu la Covid et que Saint-Dié a dû avoir un ennui technique.</p> <p>- LE BUREAU DE VOTE</p> <p>C'est le prestataire Eurovote qui est chargé du vote en ligne. Pour la bonne tenue du scrutin, il faut un assesseur et deux scrutateurs. A la tenue du BN du 17 avril, Christine Schmitt a proposé trois personnes qui sont d'accord.</p> <ul style="list-style-type: none">• Claude Pelleing, assesseur• Denise Wintz, scrutateur• Jean-Michel Harp, scrutateur <p>Motion 3 : Approbation du bureau de vote Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p> Résultat : Approuvé</p>	
---	--	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agrée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: **01 46 27 53 56**

	<p>Nicolas Quero-Rio présente les détails techniques et indique qu'un test sera réalisé avec Richard, Christine et Johanna avant de sceller le scrutin.</p> <p>A la clôture des votes (20 mai à 23h59), on procèdera au scellage de l'urne. Un mot de passe sera envoyé à l'assesseur qui devra le conserver jusqu'au dépouillement et le transmettre à Nicolas le 21 mai à 7 heures du matin et idem pour les scrutateurs.</p> <p>Avec le mot de passe de l'assesseur, on casse le cadenas virtuel et les deux mots de passe des scrutateurs permettent de décrypter les votes et de lancer le comptage des bulletins.</p> <p>Franck Gaillard demande si les associations locales qui n'ont pas fait connaître de délégués pourront voter et la réponse est non.</p> <p>Jean-Michel Harp demande s'il aura une formation et Nicolas lui explique que ce ne sera pas nécessaire car il faut juste fournir un mail à l'heure dite le 21 mai.</p> <p>Brigitte Boullot demande comment se passe le dépouillement exactement. Nicolas explique que l'assesseur et les deux scrutateurs fournissent chacun un mot de passe qui lui permettra de lancer le dépouillement, à l'issue duquel les procès-verbaux sont générés.</p> <p>Michel Jacquot demande si on peut revenir sur son vote. Nicolas indique que non, comme un vote normal. En revanche, si on n'a pas double cliqué sur valider, on peut modifier ses choix.</p> <p>Christine Schmitt redonne bien le processus (vote entre le 16 mai à 9h jusqu'au 20 mai 23h59), elle précise que le secrétariat est à la disposition des délégués s'ils rencontrent la moindre difficulté.</p> <p>Brigitte Boullot demande si les questions du vote seront transmises aux délégués avant le scrutin. Christine indique que non puisque tout est déjà dans le dossier du congressiste.</p>	
--	--	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: 01 46 27 53 56

	<p>- SEANCES DE TEST D'abord, pour préparer le vote en ligne et vérifier que les questions sont bien formulées, qu'il n'y a aucun bug informatique ; les participants sont Richard, Christine, Nicolas et Johanna.</p> <p>Ensuite, test le jeudi 20 mai entre 15 heures et 21 heures pour aider les personnes à se connecter avec l'outil ZOOM pour le congrès en ligne le 22 mai de 9h30 à 13 heures.</p> <p>Martine Laizé demande si le jour du congrès des personnes non-déléguées peuvent venir en auditeur sans prendre part aux échanges. Nicolas répond que le compte Zoom nous permet d'aller jusqu'à 300 participants mais que cela risque de poser des problèmes au vu du grand nombre de participants et au niveau des prises de parole. Il apparait que la meilleure solution soit que les invités assistent au congrès sur le même poste de travail que les délégués de leurs associations.</p> <p>Johanna Jakubowicz propose la mise à disposition de l'enregistrement vidéo des débats mais Nicolas Quero-Rio argumente que, vu la longueur des débats, cela occupe de l'espace sur les serveurs et de la bande passante et que ce n'est pas très écologique comme solution.</p> <p>Michel Jacquot demande si les présidents de régions peuvent assister au congrès et Christine Schmitt répond que bien sûr chacun recevra son invitation sur ZOOM comme dans un congrès classique.</p>	
--	--	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agrée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: **01 46 27 53 56**

	<p>-LES MOTIONS</p> <p>Christine Schmitt explique que, faute de candidats au bureau national et préférant cela à la nomination d'un liquidateur judiciaire, des associations locales de trois régions (Bas-Rhin, Normandie et Ile de France) ont proposé une motion pour mettre en place un organe dirigeant jusqu'au prochain congrès en présentiel à Evian en juin 2022. Cette motion a été précisée pour être plus conforme à la légalité car dérogeant à nos statuts. Elle est accompagnée d'une annexe. Il s'agira de voter pour cette motion amendée et son annexe.</p> <p>Claude Pelleing demande, avec l'appui de ses AL, que Richard Fulweber soit nommé trésorier durant cette année pour faciliter la gestion des ressources vu la confiance que chacun a en son travail à la fédération. Si jamais il ne répondait plus aux injonctions du CA, celui-ci pourrait le révoquer ce qui est rassurant et n'était pas le cas auparavant.</p> <p>Martine Laizé réexplique pourquoi cette motion amendée et la nécessité du décomptage des adhérents de chacune des AL appuyant cette motion. Il fallait qu'au moins 1/3 des adhérents approuvent la solution que « l'ancien CA » dirige la fédé pendant cette année et jusqu'au prochain congrès. Le rôle de l'organe dirigeant sera d'ailleurs plus proche de celui du BN. Elle explique aussi qu'il faut que tous les membres actuels soient partants et donnent confiance aux délégués pour qu'ils élisent toute la liste des présidents de régions. Cette liste sera alors présentée en préfecture. Richard ne fera pas partie de l'organe dirigeant mais continuera bien sûr à s'occuper de la compta comme avant.</p> <p>Elle explique aussi pourquoi, selon elle, la motion de Grand Ouest sera à discuter lors du prochain congrès en 2022 et non cette année où l'organe dirigeant représentera l'ensemble des intérêts des adhérents.</p> <p>Michel Jacquot demande à savoir si les 12 membres du CA sont partants pour cette aventure d'un an y compris Eric Mathieu qui n'a pas été élu pour sa région et Marie-Hélène Mélo afin de bien fixer l'équipe et d'élire dans son sein un président.</p>	
--	---	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: 01 46 27 53 56

	<p>Brigitte Boullot dit que sur le principe de l'organe dirigeant (ex-CA), le G.O était d'accord dès le 10 mars, mais qu'ils veulent faire l'essai pendant cette année particulière d'un mode de vote à la proportionnelle, comme c'est déjà le cas lors du congrès et que cette expérience serve pour réécrire les statuts et pourquoi pas, les soumettre à la fin à un juriste professionnel si besoin.</p> <p>Elle insiste aussi sur le fait que les AL du Grand Ouest ne veulent pas que le BN vote au CA car, vu que le BN peut compter jusqu'à 9 membres et que le nombre de représentants des régions (ou départements) est au maximum de 12 personnes, en l'absence de représentation effective de toutes les régions (ou départements) au CAN comme cela est déjà arrivé, le BN peut de fait se retrouver majoritaire au CAN par rapport à ces représentants. Sans compter qu'en cas d'égalité de votes, la voix du président(e) de la fédération est prépondérante. On peut ainsi se retrouver dans une situation qui ne respecte pas la volonté des fondateurs de garantir un équilibre entre les 2 organes dirigeants (BN et CAN), l'un contrebalançant l'autre (comme l'exécutif et le législatif en politique).</p> <p>Eric Mathieu explique qu'avec l'accord de ses deux autres présidents d'AL, il représentera bien sa région et que pour le moment, il n'est pas prêt à entériner la proposition de Grand Ouest.</p> <p>Martine Laizé dit que pour le moment il n'est pas question de parler de gouvernance puisque l'organe dirigeant représentera l'ensemble de la fédération et non des régions et que cet organe fera au mieux pendant cette année. Elle explique qu'il faut rechercher le consensus pour redonner confiance dans l'organe dirigeant et que tout le monde sera élu par la totalité du congrès.</p> <p>Jean-Michel Harp dit qu'il ne faut pas mélanger les choses et que la motion Grand Ouest demande du travail avant d'être présentée au vote. Le critère du nombre d'adhérents n'est pas le seul, il y a le nombre d'AL à prendre en compte. Tout cela doit être remis à plat durant cette année de transition pour repartir sur un bon pied et non plus comme dans le film « 12 hommes en colère ». Peut-être peut-on mettre au vote le fait que l'organe dirigeant s'occupe de ce point pendant l'année de transition par exemple ?</p>	
--	--	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: 01 46 27 53 56

	<p>Brigitte Boullot maintient sa position et dit que c'est au congrès d'en décider et non au CAN.</p> <p>Denise Wintz est du même avis que Jean-Michel Harp, elle pense qu'il ne faut pas faire du bricolage pendant cette année car, pour le moment, ce sont les statuts votés en 2018 qui font foi, donc 1 région = 1 voix.</p> <p>Richard Fulweber dit qu'il faut avancer et arrêter de discuter des statuts et se disputer, il faut que quelqu'un puisse prendre les rênes car, au résultat, c'est qu'il n'y a plus personne pour diriger la Fédération. Il s'est proposé pour faire la compta, mais il n'entend personne proposer de faire une petite équipe pour avancer et sortir la fédération de ce cul-de-sac.</p> <p>Eric Mathieu explique qu'il pourra donner un coup de main mais pas prendre la présidence ou la trésorerie. Il en est de même pour Brigitte Boullot qui exerce une activité professionnelle et dispose de peu de temps.</p> <p>Michel Jacquot parle du lien à assurer avec AssoConnect ; cela pourra être fait par Martine ou par Johanna, suite au départ de Nicolas.</p> <p>Nicolas Quero-Rio se propose comme « consultant » pour AssoConnect et sous la direction de l'équipe dirigeante.</p> <p>Eric Mathieu demande qui est responsable juridiquement de l'association ?</p> <p>Jean-Michel Harp dit qu'il faut un représentant légal en la personne du président et qu'il est aussi responsable du trésorier (s'il part avec la caisse par exemple, personne ne doute de Richard bien entendu !) et même si derrière il y a une direction collégiale.</p> <p>Martine Laizé précise qu'il faut effectivement un nom, pas forcément un président mais quelqu'un qui ait la responsabilité de l'association. Ensuite, cette personne peut déléguer, mais il faut que tout cela soit clair et explicitement consigné quelque part. Cela sera pratique d'avoir un président qui sera plus comme un animateur du groupe (préparer les réunions, les ordres du jour).</p>	
--	--	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: **01 46 27 53 56**

	<p>Pierre Barrucand précise que, de son côté, il n'a eu aucune réaction de ses associations locales en ce qui concerne les motions. Il se tient prêt à organiser le prochain congrès en 2022 et, comme c'est déjà un travail conséquent, il ne pourra en faire davantage.</p> <p>Michel Jacquot se dit prêt à participer à une réunion tous les quinze jours car il sait que pour les présidents des AL des Vosges, l'ANF est importante. Il est prêt à tenir douze mois et à « avaler des couleuvres » pour chercher une issue favorable au maintien de la fédération.</p> <p>Denise Wintz propose de mettre au vote le fait que tout le monde soit prêt, parmi les douze, à cette gouvernance pendant un an et de trouver un nom à cet organe. Elle propose une autre réunion entre les douze représentants de région et ce, avant le congrès, pour savoir qui fait quoi car, pour le moment, personne n'a l'air de se décider à être le représentant légal.</p> <p>Nicolas Quero-Rio explique que pour procéder à la préparation des votes s'il y a une liste, avec des noms à joindre, il faudra la donner rapidement.</p>	
	<p>Jean-Michel Harp précise que pour le nom, il faut rester neutre pour ne pas que ça rappelle des souvenirs donc pas directoire, comité de direction pourquoi pas, ça fait monde du travail ou finances ; mais il faut que ça désigne au mieux les fonctions de ce groupe de travail qui va être en poste pendant un an.</p> <p>Claude Pelleing dit qu'il s'en fiche et qu'on est en train de pinailler alors que la maison brûle !</p> <p>Martine Laizé dit effectivement qu'il n'y a plus de BN et de CA, on n'a pas besoin de mettre un nom tout de suite ni de nommer un représentant légal et repartir les rôles avant le congrès.</p> <p>Christine Schmitt dit que c'est quand même utile de connaître le nom de l'organe dirigeant, de savoir le nom des personnes qui le composent pour soumettre aux votes ; cela permet de mettre au clair qu'il ne s'agira ni d'un BN, ni d'un CA, mais autre chose qui émerge, et pour un an.</p>	

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: **01 46 27 53 56**

	<p>Philippe Sorin dit que cela relève de la responsabilité des présidents de région de sortir la fédération de ce mauvais pas et qu'il est prêt de son côté ; qu'il faudra se servir des expériences passées pour préparer un congrès positif en 2022.</p> <p>Le tour de table permet de déterminer que tout le monde est d'accord pour prendre part à cette gouvernance.</p> <p>Christine Schmitt rassure l'équipe en disant qu'il ne faut pas craindre d'être le capitaine pendant un an. Avec une équipe soudée et une bonne répartition des tâches, c'est tout à fait faisable.</p> <p>Le plus lourd sera la préparation du congrès. Johanna, qui fait du bon travail, est également là pour vous aider ; vous pouvez vous décharger sur elle de certaines tâches, comme nous le faisons en ce moment, et puis ce n'est qu'un an ! Et qui sait, de nouvelles vocations vont se créer et certains d'entre vous vont peut-être postuler pour le prochain BN ? Le rôle du président est de faire un lien entre vous douze, de faire un lien avec l'extérieur, l'IAN et un cadre de travail pour Johanna. Si vous partagez bien les tâches, à 3 ou 4 c'est tout à fait faisable. Personnellement, je ne me représente plus car cela fait 12 ans que je suis au BN, que j'ai pris la présidence fin août 2019 car, comme vous maintenant, je voulais sauver la fédération, même si je n'avais jamais imaginé être présidente un jour.</p> <p>Pour le reste, il y aura une passation et je ne vous lâcherai pas le 22 mai au soir, il faut que j'explique tout, comme Marie-Bernard l'avait fait avec moi quand j'ai pris le poste.</p> <p>Eric Mathieu propose Pierre Barrucand à la présidence et les deux présidents d'AL de sa région également. Il incite Martine a donné un coup de main à Johanna, car étant en région parisienne, et donc plus proche géographiquement.</p> <p>Johanna Jakubowicz précise qu'elle a besoin d'un cadre de travail et de personnes qui prennent des décisions, d'un interlocuteur qu'elle puisse joindre, une fois par semaine comme c'est le cas avec Mme Schmitt.</p> <p>Jean-Michel Harp ajoute qu'il pourrait prendre la responsabilité de président, à la condition d'avoir une équipe qui fonctionne, et que tout ne repose pas sur lui, car il serait dans une situation de cumul de mandats (région, local et gîte).</p>	
--	---	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: **01 46 27 53 56**

	<p>Pierre Barrucand remercie Eric Mathieu qui le soutenait comme potentiel président mais il se trouve qu'il a déjà fort à faire, il se contentera de la préparation du congrès de 2022.</p> <p>Nicolas Quero-Rio se propose pour continuer à animer le groupe jeunes, hors CA pour ne pas perdre le droit de vote à IJAN comme c'était le cas pendant plus de dix ans. Il respectera le cadre donné par le CA dans cet exercice. Il demande, par ailleurs, à ce qu'on lui réponde clairement sur ses propositions autant pour AssoConnect que pour le groupe jeunes.</p> <p>Suite à une longue discussion sur la désignation et l'importance du rôle de trésorier, Serge Schmitt se propose comme tel. Martine Laizé note que pour le vote des délégués, il n'est pas nécessaire d'indiquer qui occupera quel poste. Cela peut aussi bloquer des gens. Cela restera donc en off et pour le moment, partagé au sein du CA. Jean-Michel Harp à la présidence et Serge Schmitt en lien avec Richard Fulweber pour organiser les dépenses minimales de l'année. Elles seront peu nombreuses (charges de personnel, locaux, congrès d'Evian et quelques fournitures) car encore une fois ce n'est que pendant cette période de transition ou rien de nouveau ne sera entrepris.</p> <p>Christine Schmitt demande à mettre au vote la motion telle quelle, elle fera un message aux délégués pour bien expliquer le pourquoi de la modification par rapport au dossier qu'ils ont reçu, et attend des douze personnes présentes qu'elles aident à éclaircir la situation auprès des délégués.</p> <p>Brigitte Boullot précise que tant que la motion que GO n'est pas proposée au congrès, elle n'a pas mandat pour voter pour cette autre motion et donc qu'elle s'abstiendra même, si bien entendu, elle participera à l'animation de l'organe de direction à la hauteur du temps dont elle disposera.</p>	
--	---	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: 01 46 27 53 56

Première question : Etes-vous d'accord pour proposer au vote cette motion amendée avec son annexe et donc d'endosser votre responsabilité dans le cadre du prochain organe dirigeant ?

Motion 4 : Approbation présentation au vote motion amendée + annexe

Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 1



Résultat : Approuvée

Deuxième question : Laisse-t-on au vote la proposition de Richard Fulweber quant à poursuivre la comptabilité et le suivi de la trésorerie sans être élu ?

Motion 5 : Approbation pour soumettre au vote la proposition Richard Fulweber

Pour : 5 Contre : 7 Abstention : 2



Résultat : Refusée

Cette résolution sera supprimée

Denise Wintz demande pourquoi GO vient toujours à deux pendant les CA alors qu'aucun autre groupe ne le fait ?

Brigitte Boullot dit qu'avec Franck, ils représentent 9 associations locales et 888 adhérents et qu'elle n'a aucune leçon à recevoir d'une personne qui ne représente que trois associations locales et que par ailleurs il est important d'ouvrir le CA pour que cela ne soit pas toujours les mêmes et de démystifier ce rôle car sinon il n'y aura jamais de renouveau.

Denise Wintz est d'accord sur le principe de la démarche mais précise que, dans ce cas, le Haut-Rhin qui compte plus d'adhérents et d'associations locales, mais vient seul au CA, et qu'elle représente 6 et non 3 associations locales. Et si c'est effectivement pour faire connaître cette instance, ce ne doit pas être toujours les mêmes qui y participent, contrairement à ce que fait le GO.

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: 01 46 27 53 56

	<p>Brigitte Boullot dit que c'est la première fois qu'elle et Franck sont présents. Elle précise, par ailleurs, qu'elle ne se serait pas permise de dire que Denise Wintz ne représentait que 3 associations locales du Bas-Rhin si elle ne l'avait pas dit elle-même lors du CAN du 23 janvier dernier.</p> <p>Martine Laizé dit qu'il ne faut pas empiéter maintenant sur les travaux de refonte des statuts, que le groupe gouvernance avait mis en avant que les séances de CA devaient être ouvertes à tous pour que chacun se familiarise avec ce qu'étaient les préoccupations de la Fédération. Elle met en avant que pendant cette année les membres de cette nouvelle instance temporaire seront élus par tous et représenteront l'intérêt général.</p> <p>Eric Mathieu demande si les délégués vont voter la motion du GO qui figure dans le dossier du congressiste ?</p> <p>Christine Schmitt dit que pour elle, il n'y a rien à voter puisque la plupart des gens ont dit ce soir que cela paraissait trop prématuré. C'est anticiper les travaux de gouvernance et de statuts, pourquoi pas au prochain congrès ? Sinon on peut refaire un tour de table.</p> <p>Nicolas Quero-Rio ajoute que là il y a déjà une motion qui fait consensus et que les délégués ne vont pas comprendre la mise au vote de cette autre motion qui fait débat.</p> <p>Brigitte Boullot dit que c'est la réponse de Christine qui a envenimé la situation et son refus de soumettre au vote lors du congrès de 2021. Ce n'est pas une motion qui touche aux statuts ; au pire le CA aurait pu la prendre et la mettre au règlement intérieur qui lui a changé depuis 2018. Pour elle, le congrès a plus de poids que le CA et c'est aux adhérents de décider s'ils en veulent ou pas. C'est un abus de pouvoir de Christine Schmitt.</p> <p>Christine Schmitt rajoute qu'elle n'a jamais rien décidée seule en 20 mois, que les annotations qu'elle a faite dans le dossier du congressiste et par mail, c'est suite à des remarques de présidents d'AL, de membres et qu'elle n'apprécie pas cette remarque. De plus, elle pense que cela va embrouiller davantage une situation déjà particulière. Elle souhaite laisser les autres s'exprimer.</p>	
--	---	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: **01 46 27 53 56**

<p>Nicolas Quero-Rio confirme que lui aussi n'était pas favorable à voir figurer cette motion au vote.</p> <p>Philippe Sorin : voilà le genre de discussion qui mène là où on se trouve aujourd'hui, incapable de s'entendre, et nous ne sommes que douze, on a dégoutté notre présidente et un jeune, Nicolas, qui fait un travail remarquable, que peu de gens seraient capables de faire, et qui ne va pas rester. Que les groupes qui ne sont pas d'accord quittent la fédération mais cessons de pinailler, il faut se mettre d'accord.</p> <p>Nicolas Quero-Rio précise qu'il peut rester mais en tant que consultant, pas dans l'équipe de direction, car ne souhaite plus en prendre plein la tête. Il n'est pas fermé pour AssoConnect, les jeunes, mais pas de responsabilités autres. Le mouvement l'intéresse, ça lui a permis aussi de se remettre en question, il s'y est peut-être mal pris, il en est désolé, il a fait comme il a pu et comme ça lui paraissait bien. Il ne veut pas partir fâché et reste à l'écoute des besoins qui permettront de remettre sur pied la fédération.</p> <p>Jean Michel Harp propose qu'on mette aux votes des délégués le fait de travailler sur ce texte l'année qui vient. Là il n'y a pas la même urgence, c'est sur une façon de gouverner.</p> <p>Brigitte Boullot dit qu'elle ne va pas se battre si personne n'en veut. Pour elle c'est la démocratie mais on n'en est pas encore là, à priori, aux Amis de la nature.</p> <p>Christine Schmitt propose de mettre au vote la phrase suivante : Est-ce que le congrès souhaite que la motion du Grand Ouest soit étudiée au sein de l'organe dirigeant pendant cette année ?</p> <p>Martine Laizé reformule : Est-ce que le congrès veut que la motion GO soit étudiée dans le cadre des nouveaux statuts ?</p> <p>Franck Gaillard rajoute que la demande du GO n'est pas celle-là mais qu'ils veulent que leur motion soit présentée, et que sinon ils prendront les dispositions qui conviennent quant à leurs relations avec la fédération.</p>	
---	--

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agrée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: 01 46 27 53 56

Motion 6 : « Etes-vous d'accord pour que la motion du GO soit présentée en l'état aux délégués »

Pour : 5 Contre : 4 Abstention : 4



Résultat : Acceptée

Christine Schmitt dit à Brigitte qu'elle reprend son mail du 24 avril et que c'est ce document qui sera mis au vote des délégués et qu'elle rajoutera un mot dans son mail aux délégués.

Brigitte Boullot remercie le CA et demande à Christine Schmitt de faire un démenti de ces commentaires par lesquels elle dit que la motion ne peut être votée lors de ce congrès car elle touche aux statuts, alors que cela n'est pas le cas. Cette position pourrait ou a pu influencer le choix des électeurs.

Pour la motion présentée par quelques associations locales elle n'a pas mis de commentaires alors même que la motion est dérogoratoire aux statuts comme indiqué dans le texte lui-même.

Christine Schmitt refuse de faire un démenti, elle ajoutera dans son mail que cela a été débattu au CA.

Nicolas Quero-Rio demande à ce que tout le monde ouvre les yeux et arrête les discussions serrées car notre emblème de mains serrées ne rime à rien, pas plus que Berg Frei. Tout le monde essaye de faire des concessions, sauf une région, et qu'il faut avancer pour sauver la Fédération et qu'heureusement avec les jeunes, ça ne se passe pas comme ça.

Brigitte Boullot se dit écœurée d'entendre de tels propos, que GO veut juste faire valoir la démocratie et que c'est juste de pouvoir porter au vote une motion. Que les gens votent et GO acceptera l'issue donnée à leur proposition.

Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agrée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: 01 46 27 53 56

<p>4. DIVERS</p>	<p>Johanna Jakubowicz explique qu'elle est en lien avec Camille Hamon, volontaire européenne au sein des jeunes amis de la nature en Allemagne et que nos deux groupes essayent de monter un projet d'échange franco-allemand.</p> <p>Au départ elles pensaient à des adolescents, mais devant la complexité administrative française, la fédération a renoncé à donner suite dans ce sens. Camille et Johanna travaillent maintenant sur une tranche d'âge de 18/30 ans et sont chacune à la recherche de 10 « jeunes » dans leurs pays respectifs. Un appel est donc lancé à tous les présidents de région pour faire écho auprès de leurs jeunes et aussi pour trouver un professeur de sport qui serait encadrant. Ce séjour aura lieu du 31 juillet au 7 août en Forêt Noire, le sport sera le lien entre eux ; pas besoin d'un niveau en allemand, juste une envie d'ouvrir son horizon au pays voisin et d'explorer la dimension internationale de notre mouvement. Le coût du séjour sera faible car subventionné par l'OFAJ et l'animateur, lui, sera complètement défrayé</p> <p>Nicolas Quero-Rio parle d'une formation « climate game », ou jeu pour le climat de l'IJAN qui est soutenue par l'Union Européenne et à laquelle il participe pour l'ANF. Cette formation a pour finalité la création d'un jeu de cartes sur la justice climatique. La seconde phase aura lieu à Lathi en Finlande du 10 au 15 août 2021.</p> <p>La limite d'inscription est fixée au 15 mai prochain. En tant que présidents de région merci de battre le rappel, le coût de participation est de 50 € par personne, les frais de voyage sont couverts à hauteur de 275 € avec compensation carbone, si prise de l'avion par le participant et remboursement du test PCR si besoin par l'IJAN.</p> <p>Fin de la séance à 23h30</p>	
-------------------------	---	--

Christine Schmitt
Présidente Nationale



Nicolas Quero-Rio
Secrétaire National



Amis de la Nature France – Mundo M- 47 Avenue Pasteur 93100 MONTREUIL

Union Touristique Les Amis de la Nature Fédération Française

Association Loi 1901 Agréée sous le N° W751034470 SIRET : 784 754 368 00032 APE : 9499Z

CCM Paris Montmartre GB 47 rue Lafayette 75009 PARIS - IBAN : FR76 1027 8060 3900 0217 6404 113

contact@amis-nature.org Tel: 01 46 27 53 56



www.amis-nature.org

Montreuil, le 28 mars 2021

Invitation des président(e)s de régions/départements ou référents
au Conseil d'Administration
jeudi 29 avril 2021 de 20 h à 22 h 30
en visio conférence (ZOOM)

Ordre du Jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV du CA du 23 janvier 2021
3. Préparation du congrès national du 22 mai 2021
 - point sur les délégués (inscription)
 - élection des scrutateurs (bureau de vote)
 - votes en ligne
 - séance de test
 - motion des AL de IDF, Normandie, Bas-Rhin
 - motion et mails divers de la région du GO
4. Divers

Merci d'être ponctuels. Mon numéro de portable en cas de besoin : 06 36 10 30 10.

Berg frei
Christine Schmitt